

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2314 - 7 décembre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# ArcelorMittal

**Le gouvernement  
à plat ventre  
devant le patronat**

p. 3 et 13



**Budget de la Sécurité sociale**

p. 5

**Austérité pour la santé**





# Un gouvernement à plat ventre devant le patronat

Le gouvernement Hollande-Ayrault s'est une fois de plus piteusement aplati devant Mittal : il renonce à la nationalisation, même provisoire, et à chercher un nouveau repreneur. Les hauts-fourneaux de Florange, à l'arrêt depuis un an et demi, ne redémarreront pas. Quand on y regarde de plus près, l'emploi des 629 salariés n'est pas garanti, puisque ce prétendu accord parle de reclassement à l'échelle du groupe. Cela peut se traduire par des propositions d'aller travailler à l'autre bout de la France, et même au-delà, ce qui revient au bout du compte à un licenciement.

Hollande-Ayrault essayent de rassurer l'opinion en invoquant les « engagements » de Mittal, alors que les mêmes nous disaient, quelques jours plus tôt, que Mittal n'en avait jamais tenu aucun. Pourquoi les tiendrait-il davantage cette fois-ci ? Mittal, comme d'autres grands patrons, a fait des promesses qui n'engagent que ceux qui y croient. Tout comme les dirigeants de PSA, qui répétaient que les plans de suppression d'emplois révélés il y a plus d'un an par la CGT n'étaient pas d'actualité. Pour ces gens-là, gouverner ou exploiter, c'est mentir. C'est, disent-ils, une attitude vertueuse, puisque ce serait pour le bien de toute la collectivité. Façon d'essayer de nous faire croire que nous serions tous dans le même bateau. Et même si c'était le cas, sur ce bateau, il y a ceux qui rament et ceux qui se prélassent sur le pont !

Mais quelles sont les contreparties que l'État a demandées à Mittal ? Ayrault a annoncé que l'État s'engageait à payer pour le projet européen Ulcos, qui bénéficiera peut-être à Florange. Mais personne ne sait combien de millions le gouvernement va mettre sur la table, en plus des 150 millions déjà prévus par Sarkozy. Et si Mittal renonce, en paroles et de toute façon temporairement, au plan social à Florange, cela ne donnera pas de travail aux centaines d'intérimaires et de sous-traitants qui ont déjà perdu leur emploi.

La plupart des commentateurs n'ont retenu des récentes péripéties de cette affaire que les démêlés entre le gouvernement et l'un de ses ministres, Arnaud Montebourg. Comme si cela avait une quelconque importance ! D'ailleurs, s'opposent-ils réelle-

ment, ou utilisent-ils une ficelle qu'on retrouve dans les séries policières avec, d'un côté, le « bon flic » et, de l'autre, le « méchant » et puis, au bout du compte, rien que des truands derrière la mafia des grands patrons ?

Certains pensent, y compris parmi les travailleurs, que le gouvernement n'avait pas d'autre choix et qu'il aurait ainsi évité le pire. La riche famille Mittal n'était pas au bord du gouffre, et cet accord va l'enrichir encore et peut-être permettre qu'elle se retrouve propriétaire d'outils industriels plus performants, valant donc beaucoup plus.

Mais ce pire ne sera sans doute pas évité pour les travailleurs du site de Florange, dont l'emploi reste quand même sur la sellette, comme des milliers d'autres...

Mais le problème ne reste pas limité à la Lorraine ni à la seule sidérurgie. De nombreuses entreprises, pour ne pas dire toutes, sont concernées, de l'automobile à la construction navale, en passant par les serveurs téléphoniques ou le transport aérien. C'est sans doute une des raisons qui font que le gouvernement n'a même pas osé utiliser ce couteau sans lame qu'est la « nationalisation provisoire », de peur que cela suscite d'autres demandes de nationalisations. Mais, en refusant cette décision, il a du même coup encouragé le patronat à être encore plus arrogant. Laurence Parisot a été l'une des premières à se féliciter de cet accord qui rassure tous les grands patrons de France, de Navarre et des pays étrangers qui, selon elle, auraient boudé les investissements en France si on avait nationalisé ArcelorMittal. Le patronat ne prend même pas la peine de renouveler ses chantages.

La majorité socialiste n'a pas le courage ni même la volonté d'imposer quoi que ce soit à la bourgeoisie. Cela ne signifie pas que la classe ouvrière est impuissante à s'opposer aux intérêts du patronat, qui utilise la crise pour imposer de produire plus de profits avec moins de travailleurs. Cela veut simplement dire que le monde du travail ne doit compter que sur lui-même pour défendre son emploi, c'est-à-dire son salaire.

## Quels engagements de la part de Mittal ?

**Le texte de l'accord intervenu entre le gouvernement et Mittal n'a été connu que peu à peu, au fil des révélations de la presse. Mais il montre que Mittal ne s'est vraiment engagé sur rien.**

Le gouvernement se vante d'avoir obtenu l'engagement de faire 180 millions d'investissements sur le site, mais là-dessus seuls 53 millions seront utilisés pour la modernisation, le reste étant les dépenses de maintenance

habituelles. Il en est de même pour l'emploi. Les salariés de Florange pourront se voir proposer un poste à Dunkerque ou à Fos-sur-Mer. L'accord affirme certes qu'il n'y aura pas de mutations forcées, mais cela risque fort

d'être le cas. Quant aux intérimaires, il n'y aurait rien dans l'accord sur les 500 qui travaillent sur le site. Les hauts-fourneaux ne redémarreront pas. Mittal s'engage juste à ne pas démanteler ces installations dans les six ans.

S'il y avait dans le texte des garanties réelles pour les salariés de Florange, le

gouvernement n'aurait pas manqué de brandir le document comme une preuve de son intransigeance. Mais il n'en est rien. Le groupe Mittal a d'ailleurs l'habitude de rouler ses partenaires dans la farine. En 2008, il avait promis d'investir 330 millions d'euros à Florange après la fermeture de l'usine de Gandrange. Il ne l'a jamais fait.

En Belgique, Mittal s'était engagé à faire fonctionner les hauts-fourneaux du bassin de Liège au moins jusqu'en 2015, et avait touché de substantiels avantages fiscaux en échange. Il a fermé ces hauts-fourneaux en 2011.

Mais là, le gouvernement n'a même pas été trompé. Il a été complice.

Daniel MESCLA

## • Les « négociations » sur l'emploi

# Le patronat à l'offensive contre le CDI

**Le but des patrons est d'amasser du profit et leur organisation syndicale, le Medef, fait pression sur l'État pour que le cadre juridique, législatif et réglementaire leur soit le plus favorable possible. On peut dire que les représentants patronaux à la négociation sur la « sécurisation de l'emploi » sont à la hauteur de leur tâche. Lors de la sixième session de cette négociation, le vendredi 30 novembre, ils ont en effet proposé aux confédérations de signer, selon les mots de la CGT, « une régression sociale historique ».**

Dès le préambule du projet, le patronat parle de « sécuriser le parcours professionnel en créant des droits attachés non au statut mais à la personne ». Les droits attachés au statut, c'est-à-dire à l'emploi, sont ceux qui sont financés par l'entreprise, les droits attachés à la personne sont ceux qui sont financés par la collectivité tout entière, c'est-à-dire en fait par les seuls travailleurs. Sous cette phrase prétendument philosophique se cache donc la volonté patronale de réduire encore et toujours la part des salaires dans la richesse produite. Le gouvernement Ayrault vient déjà d'exonérer le patronat de vingt milliards d'euros de cotisations sociales, le Medef veut maintenant être débarrassé des primes de licenciement, des frais de procès intentés par des salariés, des cotisations pour la formation, des frais de rupture de contrat, de la part minime payée par les patrons en cas de chômage partiel, etc. Les patrons veulent en plus avoir le droit de baisser salaire et temps de travail à leur guise et, tant qu'on y est, de licencier sans indemnité les travailleurs qui n'accepteraient

pas de se plier à leurs diktats en matière d'organisation du travail.

Enfin, les patrons veulent en finir avec le contrat de travail à durée indéterminée (CDI), ce contrat qui oblige le patron voulant licencier un travailleur à invoquer un motif sérieux, ou bien, en cas de licenciement collectif, à entamer une procédure. Pour les nouveaux embauchés, le patronat propose donc des « CDI intermittents »

voire un « CDI de projet », le CDI qui ne dure que le temps d'un travail déterminé.

Enfin, pour ce qui est des travailleurs bénéficiant actuellement d'un CDI, le patronat veut pouvoir licencier qui et quand il veut, et sans frais.

Le projet tient en douze pages, plus les annexes juridiques. Tout ce qui concerne les demandes du patronat est rédigé, détaillé et prêt à la signature. En revanche les négociateurs patronaux ne se sont même pas donné la peine de rédiger les parties censées donner des contreparties aux directions syndicales les moins regardantes, se contentant de têtes de chapitres, renvoyant à des discussions ultérieures.

On aurait pu croire que ce camouflet piquerait au vif les

dirigeants syndicaux. Eh bien même pas. Pour la CFDT il s'agit là « d'un vrai document de travail qui permet de rentrer dans la discussion ». Le représentant de FO, quelle clairvoyance, a contesté que les propositions du Medef constituent de nouveaux droits pour les travailleurs. Ceux de la CGT appellent quant à eux à manifester devant les sièges du Medef le 13 décembre pour soutenir leur délégation, alors que c'est la discussion même sur cette base qui n'a aucun sens.

En attendant, les soi-disant négociations continuent et certains dirigeants syndicaux finiront sans doute par mettre leur signature au bas du projet patronal. S'il ne s'en trouve pas suffisamment, le gouvernement reprendra le texte du Medef sous forme de loi, comme Hollande l'avait indiqué en préalable à toute cette comédie.

Le patronat veut évidemment profiter de la conjoncture politique et de l'appui qu'il peut trouver de la part du gouvernement pour remettre en cause toute une série de droits des travailleurs. Le minimum qu'on pourrait attendre des dirigeants syndicaux serait qu'ils disent cette vérité et qu'ils préparent les travailleurs à se défendre. Mais, en participant à la sinistre comédie de ces négociations, les directions syndicales ne font pas que perdre leur temps : elles contribuent à désarmer ceux qu'elles prétendent représenter.

Paul Galois



## • Pesticides et maladie professionnelle

# Une première victoire

Pour la première fois un paysan atteint de la maladie de Parkinson a pu faire reconnaître sa maladie comme une maladie professionnelle liée à la manipulation de pesticides pendant des années. Ce lien avait été reconnu dès 2009 par un tribunal, mais les démarches pour une indemnisation restaient très longues car le caractère de la maladie professionnelle n'était pas admis. En février 2011, le trust Monsanto avait été condamné à la suite de la plainte d'un paysan, M. François, qui avait inhalé pendant des années les vapeurs du Lasso, un herbicide de Monsanto interdit depuis à la commercialisation. Il en était devenu invalide à 50%.

Mais il a fallu finalement attendre mai 2012 pour qu'un décret gouvernemental classe

sous certaines conditions la maladie de Parkinson au tableau des maladies professionnelles du régime agricole. Les salariés et les exploitants agricoles doivent démontrer qu'ils ont été exposés par inhalation ou contact direct au moins dix ans aux pesticides. La maladie de Parkinson doit avoir été diagnostiquée dans un délai d'un an après l'arrêt de l'exposition. Ils obtiennent alors le droit à une indemnisation. Mais celle-ci reste à la charge de la mutuelle. M. François le conteste, car si c'est celle-ci « qui indemnise,



donc ce sont nos cotisations et la société tout entière qui paient ces dégâts». Il demande que ce soit aux fabricants de « mettre la main à la poche » et que les homologations des produits ne soient plus accordées uniquement par le ministère de

l'Agriculture mais aussi par celui de la Santé. Cette demande est parfaitement légitime quand on sait que plus de 4900 maladies professionnelles sont reconnues chaque année chez les agriculteurs.

C. D

# Le bouclier fiscal toujours là

Le bouclier fiscal, un cadeau de Sarkozy fait aux très riches à son arrivée à l'Élysée pour leur permettre de ne pas payer plus de 50% de leurs revenus en impôts, a été supprimé en 2011 par Fillon. Mais en 2012 et en 2013 l'État continuera à payer car en le supprimant, dernier petit cadeau à ses bénéficiaires, au nombre de 13000 environ, Fillon avait reporté à 2012 l'application de cette mesure. Le bouclier fiscal joue donc encore pour les revenus de 2011.

Les sommes reversées sous forme de crédit d'impôt depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir sont considérables et dépassent largement les 162 millions d'euros au titre de 2012 annoncés par Fillon. À son entrée en fonction, le gouvernement socialiste parlait déjà de 380 millions, et finalement ce serait 450 millions d'euros, près de trois fois plus. À ces sommes il faudra ajouter environ 300 millions d'euros correspondant aux sommes qui n'ont pas pu être imputées sur l'ISF 2012... et pour 2012 le Trésor public devra donc déboursier 750 millions d'euros. Au total, en cinq ans, le bouclier fiscal aura coûté aux contribuables la coquette somme de 3,6 milliards.

Dans le même temps, on apprend que l'impôt sur la fortune rapportera 462 millions d'euros de moins cette année. Le rapporteur socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale parle sans rire « d'erreur de calcul »...

Les socialistes dans l'opposition dénonçaient le bouclier fiscal, symbole d'injustice. Ils n'ont pas eu à le supprimer puisque même la droite, à l'approche des élections présidentielles, a jugé le boulet un peu lourd à traîner. Aujourd'hui au pouvoir, le Parti socialiste se plaint des sommes que le Trésor doit aux plus riches, mais son gouvernement continue à les payer rubis sur l'ongle, sans envisager de prendre une mesure d'urgence, simple et de bon sens : l'arrêt immédiat de ces remboursements scandaleux.

Cédric DUVAL

## • Financement de la Sécurité sociale

# Sous le signe de l'austérité

Les députés ont adopté le 3 décembre en dernière lecture le projet de loi du gouvernement pour le financement de la Sécurité sociale en 2013.

Le texte avait été rejeté à deux reprises par le Sénat, les sénateurs du Front de gauche, dont le gouvernement a besoin pour obtenir une majorité, ayant voté contre. À l'Assemblée, les députés du Parti communiste et du Parti de gauche ont à nouveau voté contre le texte, mais sans empêcher son adoption, le gouvernement n'ayant pas besoin de leurs voix pour avoir la majorité. Ils ont pu ainsi s'opposer sans risquer de gêner vraiment le gouvernement, et donc de rompre avec une majorité gouvernementale dont ils continuent à se réclamer.

Comme ses prédécesseurs, le gouvernement a repris à son compte l'objectif de réduire le soi-disant déficit de la Sécurité sociale. Grâce à un certain nombre de recettes nouvelles et à des économies supplémentaires, il prévoit de le faire passer de 13,3 milliards d'euros en 2012 à 11,4 milliards en 2013.

Le gouvernement se vante d'avoir ainsi « ouvert la voie au retour à l'équilibre dans la justice ». C'est une tromperie. Car s'il fait payer les classes populaires, il est loin de faire payer les riches, les vrais riches, ces grands patrons de l'industrie et de la finance qui, par leurs plans de licenciements massifs,

vident les caisses de la Sécurité sociale et sont responsables de son déficit. C'est plus qu'injuste, c'est inique.

Lors de la discussion du projet de loi au Parlement, les députés ont étendu à tous les couples – y compris donc aux couples du même sexe – la possibilité de bénéficier d'un « congé de paternité et d'accueil à l'enfant ». Ils ont aussi voté la gratuité et la confidentialité de l'accès à la contraception pour les mineures. Cela avec l'accord du gouvernement. Mais cette mince concession aux états d'âme de certains députés du Parti socialiste ne suffit pas à faire de cette loi de financement de la Sécurité sociale autre chose qu'un plan d'austérité de plus pour cette institution. Et ce n'est sans doute, pour le gouvernement, qu'un début.



D'ailleurs, d'ici à la fin de l'année, selon Gérard Bapt, député socialiste et rapporteur général de la loi de financement de la Sécurité sociale, le Haut Conseil de la protection sociale imaginé par Sarkozy en novembre 2011, mais mis en

place par Ayrault en septembre 2012, doit « étudier différents scénarios à même de concilier au mieux la nécessité de financer les besoins sociaux et l'exigence de renforcer la compétitivité de l'économie française ». C'est presque mot pour mot

l'objectif que Sarkozy fixait à ce Haut Conseil de la protection sociale, lorsqu'il en avait défendu l'idée, en même temps que celle de la TVA sociale. Cela n'augure évidemment rien de bon.

Jean-Jacques LAMY

## Et pour quelques milliards d'économies de plus

Côté recettes de la Sécurité sociale, le gouvernement a créé une taxe de 0,3 % sur les pensions des retraités imposables. Elle sera prélevée à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013 et devrait rapporter 450 millions d'euros la première année, et 600 millions les années suivantes. L'augmentation des taxes sur le tabac, sur la bière et – c'est un ajout des députés – des boissons énergisantes devrait rapporter en année pleine plus de 700 millions d'euros.

Mais le gouvernement a aussi prévu de relever les cotisations d'assurance-maladie des travailleurs indépendants et les cotisations retraite des professions libérales, de réformer le régime des auto-entrepreneurs, enfin d'augmenter les « prélèvements sur le secteur financier », pour un total de gains pour le budget de la Sécurité sociale de plus de 2 milliards d'euros.

Côté économies, ce sont une fois de plus les dépenses de santé qui vont être mises

à contribution. Alors que, comme le reconnaissait lors de la présentation du projet de loi le député socialiste Gérard Bapt, « l'évolution naturelle des besoins de santé (augmentation du nombre de pathologies lourdes, meilleur accès des patients à l'innovation, etc.) » supposerait une augmentation du budget de l'assurance-maladie de 4,1 % en 2013, le gouvernement a décidé de limiter cette augmentation à 2,7 %... réduction du déficit oblige.

Ainsi, d'un côté, des baisses tarifaires sur les médicaments sont prévues, mais aussi, de l'autre, une « réorganisation du parcours de soins », des économies sur les dépenses de radiologie, de biologie et de transports sanitaires, qui ne pourront que se traduire par une nouvelle dégradation de la situation pour les malades et pour le personnel soignant des hôpitaux.

J.J. L.

## • Déserts médicaux

# Le gouvernement refuse de s'opposer au libéralisme

Un salaire mensuel de 4 600 euros garanti par l'État à tout jeune médecin qui voudra bien s'installer dans un « désert médical », voilà qui ferait envie à tous les jeunes qui, diplômés ou pas, n'ont que le chômage ou la précarité en guise de perspective d'avenir. Et voilà qui ne réglerait en rien le problème du manque de médecins dans ces « déserts ».

Depuis des années, des dizaines d'années même, le manque de médecins dans certaines régions – zones rurales peu habitées mais aussi zones urbaines sinistrées par le chômage – est régulièrement pointé du doigt. Au fil des ans, les disparités n'ont fait que s'accroître, entre par exemple d'un côté Paris ou la Côte-d'Azur, et de l'autre la Lozère ou la Picardie. Et ces disparités vont encore augmenter dans les prochaines années, avec le

départ en retraite de milliers de médecins qui ne trouvent pas de successeur.

Pour y pallier, Marisol Touraine a donc annoncé une mesure d'incitation financière. Il s'agit de garantir à 200 jeunes médecins nouvellement diplômés, qui acceptent de s'installer là où on a besoin d'eux, un salaire de 55 000 euros par an, soit environ 4 600 euros par mois. En fait, ces praticiens territoriaux de médecine générale

seront payés, comme c'est l'habitude en médecine libérale, par les malades qu'ils recevront en consultation ou iront voir à domicile. Mais si leur rémunération n'atteint pas cette somme, la Sécurité sociale leur versera la différence, et cela pendant deux années. À bien y regarder, 4 600 euros, c'est 200 consultations à 23 euros par mois, c'est-à-dire dix consultations par jour pour un médecin qui travaille cinq jours par semaine. Or un médecin, a fortiori dans une région sous-médicalisée où on a besoin de lui, voit beaucoup plus de malades que cela. C'est donc une mesure qui aura au moins l'avantage de ne pas coûter

cher à la Sécurité sociale. Mais c'est surtout une mesure totalement inopérante.

Comme d'autres professions libérales, les médecins sont libres de s'installer là où ils veulent. Pour la plupart, ils choisissent donc de s'installer là où leur activité promet d'être la plus rémunératrice et où les conditions d'exercice et de vie sont les plus agréables. Sauf qu'à la différence d'autres professions libérales, comme les notaires ou les huissiers, pour ne citer que ceux-là, les médecins, eux, sont indispensables à toute la population.

Il serait donc nécessaire qu'ils soient obligés de choisir leur lieu d'installation, au moins pour quelques années,

en fonction de ces nécessités. D'autant que, pendant toute leur formation dans les centres hospitaliers universitaires, ils bénéficient des investissements de l'État et de l'argent public. Ce ne serait donc qu'un juste retour des choses, et c'est du reste ce qu'on demande aux enseignants qui, une fois diplômés, sont nommés là où on a besoin d'eux, en contrepartie du fait qu'ils ont bénéficié pendant leurs études de professeurs et de structures financés par la collectivité.

Ce serait une légère entorse à la médecine libérale, mais ce n'est pas dans cette voie que ce gouvernement s'oriente, loin de là.

Sophie GARGAN

## • Plan contre le décrochage scolaire

# Le retour de la méthode Coué

**Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation, a annoncé un plan contre le « décrochage scolaire » pour donner en 2013 une formation à 20 000 jeunes, sur les 140 000 qui sortent du système scolaire sans diplôme et sans qualification, des jeunes majoritairement issus des milieux populaires et qui sont les plus touchés par le chômage.**

Quel est donc ce plan gouvernemental ? Il est question de créer une « brigade d'intervention » pour repérer les élèves décrocheurs, un « référent » dans les établissements scolaires pour les identifier lorsqu'ils commencent à décrocher, et d'organiser des entretiens individuels une fois le jeune en difficulté repéré. Voilà ces nouveautés qui n'en sont pas, car tout cela existe déjà, certes sous d'autres noms parfois.

En réalité, les élèves « décrocheurs » c'est-à-dire ceux qui éprouvent des

difficultés à apprendre et se désintéressent de l'école progressivement, sont repérés, et très tôt, par les enseignants eux-mêmes. Mais permettre à tous ces jeunes de surmonter leurs difficultés en créant des postes d'enseignants en nombre suffisant et ainsi le

nombre nécessaire de classes à effectifs réduits, il n'en est jamais question. De plus les jeunes, en particulier ceux qui choisissent la voie professionnelle, peuvent rarement choisir la formation qu'ils souhaitent, faute de places ou du fait de la disparition de la filière

choisie. L'éducation de tous les jeunes et en particulier des jeunes des milieux populaires a un prix et Peillon, pas plus que ses prédécesseurs, ne veut le payer.

Mais ce n'est pas le seul problème. Le problème c'est le chômage. Car trouver sa place dans la société, c'est trouver un emploi. Quel jeune peut croire qu'il y aura réellement un emploi au bout d'une formation, quelle qu'elle soit, alors que chaque jour sont annoncés des milliers de suppressions d'emplois ? Le chômage touche des jeunes sans diplôme, comme des jeunes qui en sont bardés. Si le taux de chômage des 15 à 29 ans non diplômés est de 46 %, il est tout de même de 22 % pour tous les autres.

Vincent Peillon s'est félicité de ce que son plan contre le décrochage comporte la proposition de faire signer un contrat objectif emploi. Personne n'y croit... pas même lui.

**Aline RETESSE**



## • Logement

# Les lois se succèdent, le mal-logement demeure

**La deuxième version de la loi Duflot a été adoptée fin novembre par l'Assemblée nationale. Elle ressemble comme deux gouttes d'eau à la première version, qui avait été rejetée par le Conseil constitutionnel pour une question de procédure. Au-delà de ces péripéties formelles, elle s'inscrit dans la continuité des lois prises par les précédents gouvernements, lois toutes favorables à ceux qui investissent dans l'immobilier pour en tirer profit. Quant à résoudre dans l'urgence la crise du logement, dramatique pour tant de foyers mal ou pas logés, il n'en est pas plus question dans cette loi Duflot.**

Car les mesures qu'elle préconise pour le logement social restent trop timorées pour permettre une amélioration significative et rapide de la situation. Le gouvernement propose de céder aux constructeurs de logements sociaux des terrains publics à bas prix, voire gratuitement. Encore faudra-t-il ensuite que ces terrains trouvent preneurs et que les logements soient construits. Le texte fait passer la proportion obligatoire de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants (et de 1 500 habitants en Île-de-France) de 20 à 25 %

de l'ensemble des logements construits. Il multiplie par cinq les pénalités que doivent payer les communes qui n'atteignent pas le quota de logements sociaux. Mais, le passé l'a montré, c'est loin d'être efficace pour contraindre des communes riches comme Neuilly, Boulogne, Maisons-Laffitte ou Chatou en région parisienne à accepter d'accueillir des logements sociaux.

En principe, ces dispositions sont applicables dès le début de l'année prochaine et devraient permettre d'atteindre l'objectif de quelques

150 000 logements sociaux nouveaux chaque année. À supposer que l'objectif soit atteint, ce qui est loin d'être fait, cela n'évitera pas aux dossiers de demande de logement social de continuer à s'entasser dans les mairies. La fondation Abbé-Pierre estimait en effet en 2011 que 3,5 millions de personnes étaient mal logées ou carrément sans logement.

Mais, même devant ce besoin criant de logements, le gouvernement recule devant une mesure qui s'imposerait : celle de la réquisition des logements vacants, en attendant la construction des nouveaux. La loi autorisant une telle réquisition, en échange d'ailleurs d'un loyer, existe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les logements vides existent aussi, estimés à quelque deux millions. Mais cette loi, n'a pour ainsi dire jamais été appliquée, et ne le sera sans doute pas plus aujourd'hui, avec le gouvernement Ayrault.

Les hauts cris poussés par l'Église, propriétaire d'un vaste parc immobilier largement sous-occupé, comme par la droite, assimilant le droit de réquisition à une expropriation, ont fait reculer la ministre.

Tout en parlant de la « gravité de la situation », Duflot puis Ayrault ont précisé qu'ils viseraient tout au plus des bâtiments publics, administrations, institutions, et surtout pas les particuliers, que tout se ferait dans « le respect du droit et de la propriété » et que, de toute façon, les particuliers dont les biens seraient concernés auraient deux ans pour réaliser des travaux de rénovation avant toute éventuelle réquisition. Autant dire qu'après le blocage plus que symbolique des loyers, l'hébergement des sans-toit comme la construction de logements sociaux restent en panne, sous ce gouvernement comme sous ses prédécesseurs.

**Lucienne PLAIN**

## Une « nuit des écoles » de protestation

**Vendredi 30 novembre, plus d'une centaine de parents et d'enseignants étaient réunis à l'école Sadi Carnot de Pantin pour une « nuit des écoles ». De semblables « nuits » ont eu lieu du 26 au 30 novembre, dans d'autres villes de la Seine-Saint-Denis.**

En effet, même si la situation se dégrade dans toutes les écoles du pays, elle est encore plus dramatique dans ce département. Pour la rentrée 2012, pour 2 200 élèves en plus, il y a 23 enseignants en moins. De ce fait, tous les enseignants ayant pour vocation de remplacer les enseignants malades ou en formation ont été mis sur des postes vacants.

Du coup, les journées d'absence non remplacées se comptent déjà par milliers sur tout le département, de nombreux congés maternité à venir risquent de ne pas être remplacés faute d'effectifs suffisants.

De même, les effectifs de médecins, de psychologues scolaires, d'auxiliaires de vie scolaire, d'enseignants du Rased sont plus qu'insuffisants. Selon Jean-Yves Rochex, professeur et chercheur en Sciences de l'Éducation à l'Université Paris 8, un jeune effectuant sa scolarité en Seine-Saint-Denis aura cumulé une année de jours d'enseignement non remplacés, et donc perdus, jusqu'à sa majorité.

Un collectif de parents de Seine-Saint-Denis s'est donc mis en place pour protester et se mobiliser face à cette situation. Comité qui est à l'origine de cette « nuit des écoles ».

Au cours de cette soirée, les parents se sont exprimés sur les moyens qu'ils jugent nécessaires pour la scolarité de leurs enfants.

Après avoir partagé un buffet ensemble, tous se sont séparés en prévoyant de ne pas en rester là !

**Correspondant LO**

## • Après le Congrès de Lutte Ouvrière

### Nathalie Arthaud :

## « Le gouvernement exauce les désirs du Medef »

**Le Congrès annuel de Lutte Ouvrière s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 décembre en région parisienne et notre camarade Nathalie Arthaud en a rendu compte le lendemain lors d'une conférence de presse.**

Le Congrès a discuté sur la base de quatre textes d'orientation qui ont été soumis au vote et adoptés. Nous les publierons de toute façon dans le prochain numéro de notre revue, *Lutte de Classe* : un texte porte sur la crise de l'économie capitaliste mondiale, un sur la situation politique internationale, un sur la situation intérieure et il y a un bilan de la campagne électorale.

### Le gouvernement est dans le camp patronal

Quelques mots sur la situation politique et sociale dans le pays, et d'abord sur la capitulation du gouvernement face à Mittal, car c'est la meilleure illustration de sa politique. Depuis qu'il est au pouvoir, Hollande et son gouvernement ne cessent de s'aplatir face au patronat.

Il y a eu la fronde des pigeons : il a suffi de quelques jours pour que le gouvernement cède. Puis la pression du grand patronat autour du rapport Gallois et de la compétitivité, là encore le gouvernement a cédé et oh combien, de 20 milliards ! Pour céder ce beau cadeau qui a comblé jusqu'à Parisot, qui ne

cachait pas sa satisfaction, le gouvernement s'est renié en augmentant la TVA.

Puis, le gouvernement s'est aplati face à Mittal après avoir pourtant brandi la menace de la nationalisation. C'est une capitulation, car le gouvernement n'a rien imposé à Mittal.

Après les fanfaronnades de Montebourg et la reculade de Hollande, les travailleurs de Florange se sentent trahis. Ils sont mis devant la vérité nue : le gouvernement socialiste ne les protégera pas de la rapacité patronale et ils se retrouvent seuls.

Dans cette période de crise, le patronat est à l'offensive et attaque tous azimuts : pour maintenir ses profits, il ne pense qu'à licencier, fermer des usines, aggraver les conditions de travail, baisser les salaires. Aujourd'hui, il serait plus court de faire la liste des entreprises qui ne licencient pas, parce qu'elles le font toutes : de SFR à Candia, de Petroplus à PSA, d'Electrolux à Thomson, Sanofi, les banques, les compagnies d'assurance... C'est une hémorragie. Alors l'explosion du chômage est sans surprise. (...) Pendant toute la campagne je dénonçais mille chômeurs de plus chaque jour, maintenant on en est à 1 500 de plus chaque jour.

On en connaît tous les conséquences. Il est à la mode aujourd'hui de déplorer et de dénoncer la précarité énergétique, la précarité sanitaire, la précarité alimentaire... mais tout cela a une origine : le

chômage, la multiplication des petits boulots, des temps partiels. Mais on voit que la gauche comme la droite ne veut rien faire contre le chômage.

Le gouvernement a d'ailleurs programmé son impuissance en affirmant que la courbe du chômage ne serait pas inversée d'ici fin 2013 ! Mais cette impuissance est voulue, elle est choisie parce que le gouvernement ne veut pas contraindre le patronat, il ne veut le forcer à rien, rien lui interdire.

Un gouvernement du côté des travailleurs interdirait les licenciements. Dans cette période de crise, il imposerait au patronat de répartir le travail sur l'ensemble des travailleurs avec le maintien des salaires. Chez PSA, cela pourrait se faire facilement à l'intérieur même du groupe. Au lieu que les salariés soient la variable d'ajustement, un tel gouvernement imposerait que ce soient les profits !

Au contraire, le gouvernement Hollande-Ayrault se sent l'obligé du patronat. Il prend les devants, il exauce tous les désirs du Medef. Il s'est d'abord engagé à rembourser la dette rubis sur l'ongle. Et surtout il y a eu le pacte de compétitivité et le crédit d'impôt de 20 milliards qui va consister à verser des chèques aux entreprises du Cac 40 ! Oui, des chèques de Noël aux groupes du Cac 40 : un certain nombre de ces groupes ne payant pas d'impôt sur les sociétés, ils toucheront un chèque, comme

madame Bettencourt. C'est le bouclier fiscal de Hollande !

Dans la guerre de classe qui oppose les travailleurs au patronat, le gouvernement est dans le camp patronal. Les travailleurs n'ont aucune protection, aucune mesure à attendre du gouvernement. Ils vont devoir se battre par eux-mêmes pour sauver leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail ; non seulement contre le patronat, mais aussi contre le gouvernement.

### Le bilan de nos campagnes

Par ailleurs, nous tirons un bilan plutôt positif de la campagne présidentielle et de celle des législatives. Bien sûr nous aurions préféré faire de meilleurs scores, mais en même temps nous étions préparés à ces faibles résultats, conscients que nous étions à contre-courant à la fois des réflexes électoralistes et du climat général assez résigné dans la classe ouvrière. Nous avons tout de même pu nous exprimer, défendre un programme de lutte, lever le drapeau du communisme. Cela a été une campagne militante, d'abord pour trouver les parainages puis pour organiser les meetings, et nous avons profité nous a-t-il semblé pleinement de l'occasion.

Nous avons passé une bonne partie de la campagne à dire qu'avec l'arrivée de Hollande au pouvoir la situation ne changerait pas pour les travailleurs et pouvait même empirer. Pour la

simple raison que la crise s'aggravant, le patronat allait être de plus en plus offensif et que le Parti socialiste ne s'opposerait pas à la volonté patronale. Nous ne nous sommes pas trompés et la campagne a aussi été utile car elle a préparé la situation que nous vivons aujourd'hui, elle a donné un cap politique.

### Nos camarades invités

Comme nous le faisons à chaque congrès nous avons invité des camarades étrangers, qui militent sur les mêmes bases que nous dans une dizaine de pays, aux États-Unis, en Turquie, en Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Allemagne ou en Belgique. Leurs interventions ont montré une chose : que ce soit dans les pays riches ou dans les pays les plus pauvres, la crise se traduit par un sauvetage des couches les plus riches de la société et par une aggravation accélérée des conditions de vie des classes populaires.

Au-delà des témoignages des camarades espagnols, les interventions de nos camarades de Côte d'Ivoire et d'Haïti nous ont aussi particulièrement touchés, vu les situations révoltantes dans lesquelles sont plongées les populations de ces deux pays, deux pays où la responsabilité passée voire présente de la bourgeoisie française et de son État est lourdement engagée et que nous dénonçons au même titre que les autres puissances impérialistes.

## Le seul contrôle efficace, celui des travailleurs et de la population

**Face à la méfiance amplement justifiée de l'opinion, à commencer par celle des travailleurs de l'aciérie de Florange, le gouvernement a sorti de sa besace in extremis « un comité de suivi » dont la composition n'est pas encore connue, qui devrait être composée de parlementaires.**

Le mystère et le secret ont déjà entouré la signature de cet accord. Mais ce « contrôle du suivi » laisse tout autant sceptique !

Depuis que le capitalisme existe, les propriétaires d'entreprises ont bénéficié sans contrôle et sans limites des largesses de l'État. Et c'est encore plus net, dans la période récente. D'après les chiffres de la Cour des comptes, pour 2010, les entreprises ont bénéficié de

172 milliards d'exonérations et autres niches fiscales. Et la situation ne s'est pas améliorée depuis, sauf pour les bénéficiaires, les patrons.

Ces aides ont-elles servi à améliorer la situation de l'emploi et les conditions d'existence des classes populaires ? Aucunement, puisque le chômage a considérablement augmenté en même temps que la pauvreté.

Le fait que la Cour des

comptes donne des chiffres datant de deux ans, démontrant que les patrons n'ont pas eu à se plaindre des gouvernements, donc largement après coup est un constat qui justifie amplement la colère des victimes, mais n'y peut rien changer.

Le seul contrôle véritable serait celui des travailleurs à commencer dans ce cas par ceux d'ArcelorMittal, qui sont les plus à même

d'apprécier la situation, et de déjouer les combines de leur patron ainsi que le contrôle de la population locale. Pas dans un délai de deux ans, pas une fois les sales coups réalisés, mais en temps réel, afin que les travailleurs concernés puissent réagir à temps. En dehors de cela, tous les artifices, parlementaires ou pas, ne peuvent être que des leurres grossiers.

Jean-Pierre VIAL





## • Guerre de l'ex-Yougoslavie et tribunal pénal international

### Ces crimes que la justice efface

Sans broncher, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) vient de se déjuger à un an d'intervalle. Institué par les grandes puissances après la guerre de Yougoslavie (1991-1996) et censé juger les responsables des horreurs – dont la sinistre « épuration ethnique » – commises contre les populations yougoslaves par les chefs politiques et militaires serbes, croates ou bosniaques, fin 2011 le TPIY avait infligé 24 ans de prison au général croate Ante Gotovina et à un chef de la police croate pour « crimes contre l'humanité ». Un an après, le même tribunal les blanchit.

Durant cette guerre, Gotovina commandait les troupes croates dans la Krajina, une région peuplée de Serbes depuis des siècles. Il y avait fait bombarder des villes comme Knin, tuant ainsi de nombreux civils. Le TPIY avait aussi reconnu qu'il avait participé personnellement à l'exécution de 150 civils serbes. Au moins 150 000 Serbes avaient dû fuir pour échapper aux tueries.

Un an après son premier jugement, le TPIY n'a-t-il plus rien à reprocher à Gotovina ? En tout cas, celui-ci ne manque pas de protecteurs. Et pas seulement à la tête de l'État croate.

Gotovina a fait ses classes dans la Légion étrangère française. Membre des commandos spéciaux, il a exercé ses « talents » de Djibouti à la Côte d'Ivoire en passant par

Kolwezi. Ces états de service lui ont valu d'être naturalisé français puis de pouvoir exercer dans des officines dites de sécurité. Il a ainsi fait le coup de poing contre des grévistes occupant leur imprimerie dans le sud de la France, a frayé avec les débris du SAC gaulliste et le service d'ordre de Le Pen. Il a aussi entraîné des paramilitaires de l'Argentine à la Turquie et de la Grèce au Guatemala. Ayant aussi versé dans le vol et la séquestration contre rançon, Gotovina se réfugia en Croatie où il intégra l'armée.

La Yougoslavie était alors en train d'exploser. Il prit rapidement du galon au fil de ses exactions, jusqu'à devenir inspecteur général de l'armée après la guerre.

En 2001, la Croatie postulant à l'entrée dans l'Union

européenne, son président demanda à l'armée de collaborer avec le TPIY : refus de Gotovina. Le TPIY ayant transmis à Zagreb un acte d'accusation le visant, l'ambassade de France lui remit un passeport. Commença une cavale de quatre ans durant laquelle, selon le général Rondot, ancien responsable des services secrets français, ceux-ci ont gardé le contact avec le fuyard, pour ne pas dire qu'ils l'ont protégé.

Quand on se souvient que l'armée croate, soutenue par l'OTAN, n'était arrivée à s'emparer de la Krajina que grâce à l'aide militaire américaine, on imagine sans mal de quels appuis a pu disposer, et dispose encore, le boucher de la Krajina.

Dans un premier temps, le TPIY se devait d'afficher à son palmarès quelques bourreaux croates de cette guerre pour ne pas avoir l'air de ne s'en prendre qu'aux assassins du camp serbe. Il vient de remettre les pendules à l'heure. L'OTAN, les États-Unis et la France, grandes puissances dites démocratiques, continuent ainsi à couvrir des crimes contre l'humanité.

Pierre LAFFITTE

## • Budget européen Chacun défend « ses » capitalistes

Les chefs d'État et de gouvernement des 27 pays de l'Union européenne réunis à Bruxelles fin novembre n'ont pas réussi à s'entendre sur l'enveloppe budgétaire pour la période 2014-2020.

Paré du titre de président du Conseil européen, Herman Van Rompuy a joué le rôle d'un simple entremetteur pour organiser une série de tête-à-tête entre les chefs d'État afin d'établir une prévision du budget européen des prochaines années. En vain. Parler de « budget européen » est d'ailleurs exagéré car l'Union européenne

à l'époque 70 % du budget européen. Mais depuis 2000, quatre États membres (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Suède) qui s'estimaient lésés à leur tour ont obtenu de ne payer qu'un quart de leur part destinée à compenser la ristourne britannique.

À son tour, ce compromis entre les 27 composants de l'Union européenne est en train d'être remis en cause. Il est question de restreindre les dépenses car c'est à tous les niveaux, depuis les collectivités locales jusqu'aux instances centrales de l'Union européenne, que les capitalistes



La politique agricole commune génère des subventions au secteur agroalimentaire.

ne prélève pas directement d'impôts : elle se contente de recevoir une modeste partie de ce que chaque État encaisse. Pour la France, 7 % des recettes fiscales nationales sont reversées à l'Union européenne. Au total, les dépenses publiques engagées séparément par les 27 États membres sont presque cinquante fois supérieures au budget de l'Union européenne. Rien à voir, donc, avec la situation des États-Unis d'Amérique où en proportion du Produit national brut additionné des cinquante États, le budget fédéral est dix fois supérieur à celui de l'Union européenne.

Chaque État européen garde la haute main sur son budget national et, en ce qui concerne la part qu'il consent à mettre dans une cagnotte commune, les conflits n'ont jamais cessé. En 1984, le Royaume-Uni avait obtenu un rabais sur ce qu'il verse à l'Europe, arguant du fait qu'il payait une contribution relativement élevée alors qu'il n'était que peu concerné par la politique agricole commune (PAC) représentant

veulent faire payer leur crise à la population par une remise en cause des services publics. Mais les dirigeants français, anglais et allemands qui sont en concurrence pour peser sur les décisions de l'Union européenne ne sont pas d'accord sur la façon de procéder aux coupes dans le budget.

Hollande prétend défendre les intérêts des « Français », face aux « Allemands » et aux « Anglais », qu'il accuse de remettre en cause la PAC, la politique agricole commune. En fait, il ne fait que défendre « ses » paysans les plus fortunés en concurrence pour le partage de la manne européenne. Il défend les gros exploitants et les sociétés de l'agroalimentaire, comme par exemple le volailler Doux (les poulets « Père Dodu »). Ce patron licencier reçoit chaque année plus de 50 millions d'euros au titre de la PAC, il en est le premier bénéficiaire en France. La reine d'Angleterre et le duc de Westminster, le plus gros propriétaire foncier britannique, émargent copieusement eux aussi à ces subsides européens.

Jean SANDAY

## • Union des Banques Suisses

### Comment faire son beurre en Suisse

Le directeur général de la filiale française de la banque suisse UBS entre 2003 et 2010 a été mis en examen pour complicité de démarchage bancaire et financier illicite et blanchiment d'évasion fiscale entre la France et la Suisse. Après le directeur du bureau strasbourgeois et un cadre du bureau de Lille, c'est le troisième responsable d'UBS à se retrouver devant la justice depuis avril dernier.

Entre 2002 et 2007, UBS aurait utilisé, en France, 120 chargés d'affaires pour contacter, au travers d'événements mondains, des possesseurs de grosses fortunes désireux de mettre leurs capitaux en Suisse, à l'abri du fisc français. Ce démarchage, interdit par la loi, devait pourtant apporter une

remunération aux commerciaux méritants et leurs succès furent enregistrés dans une comptabilité parallèle et discrète, les « carnets de lait », par allusion au carnet utilisé par les producteurs de lait suisses pour tenir leurs comptes. L'existence de cette comptabilité parallèle a d'abord été révélée par d'anciens salariés licenciés, puis par des journalistes et enfin prise en compte par les autorités financières et judiciaires qui ont ouvert une enquête officielle avec perquisitions et récupération de documents.

Début octobre, le nouveau président d'UBS France affirmait encore que la banque n'avait rien à se reprocher, qu'elle avait refusé « d'entrer dans une forme de chantage que quelques salariés voulaient lui

imposer » après avoir été licenciés pour « faute » ou « à la suite de plans sociaux ».

Un journaliste estimait que, pour sa part, UBS aurait soustrait 85 millions d'euros au fisc français chaque année, depuis 2000. Mais cette banque est loin d'être seule dans son cas. La Commission européenne évalue l'importance de la fraude fiscale à 2 ou 2,5 % du PIB des pays européens, soit, pour la France, 40 à 50 milliards d'euros, dont 15 à 20 milliards de fraude internationale.

C'est deux fois ce que le plan du gouvernement veut faire payer à la population, aux salariés qui, eux, n'ont pas de compte en Suisse.

Sylvie MARÉCHAL

### • PSA – Aulnay-sous-Bois

# Une grève qui fait reculer le patron

Fin novembre, la direction de PSA se lançait dans une nouvelle provocation, envoyant des lettres à trois ouvriers pour entretien préalable à sanction, en leur reprochant de travailler trop lentement. Tout cela alors que cette même direction s'apprête à fermer l'usine et à licencier quelque huit mille travailleurs !

Pour renforcer sa menace et montrer clairement qu'elle cherche à faire baisser la tête aux ouvriers qui la combattent, la direction du secteur du Ferrage envoyait des cadres surveiller les ouvriers sur les postes de travail. Tout cela n'est pas passé. Le soir du 27 novembre une grève démarra au Ferrage, en solidarité avec les ouvriers susceptibles d'être sanctionnés.

### La grève s'étend dans l'usine

Le lendemain, mercredi 28 novembre, la grève s'est poursuivie au Ferrage, dans l'équipe inverse, où deux autres travailleurs étaient aussi convoqués pour sanction. Réunis en assemblée générale, une cinquantaine d'ouvriers

décidèrent alors de se mettre en grève jusqu'à l'arrivée de l'équipe suivante. De nouveau la production était totalement arrêtée. L'après-midi, la grève reprit comme un seul homme et s'est même étendue au Montage, où des ouvriers se sont joints au mouvement. Les grévistes passèrent dans différents secteurs, dont la Peinture. Les cadres tentèrent bien de bloquer les portes, sans arriver à empêcher les grévistes de manifester ensemble dans la Peinture. Finalement c'est à 150 que ceux-ci se regroupèrent et élirent en assemblée générale une délégation pour aller discuter avec la direction du Ferrage. Ils revendiquaient l'annulation des cinq convocations pour sanction, l'arrêt du flicage aux postes de travail, le paiement des



Lors d'un précédent débrayage.

heures de grève. La direction fit semblant d'accepter une réunion de négociation, mais comme à son habitude elle resta campée sur ses positions.

### La direction obligée de céder

La production de l'usine était alors totalement paralysée. Visiblement, les pouvoirs publics, conscients du caractère très provocateur de l'attitude de la direction, craignaient que la situation ne dégénère. C'est le préfet qui intervint pour obtenir une réunion de négociation, avec la direction de l'usine cette fois, le lendemain jeudi à 10 h 30.

Ce jour-là au matin, une assemblée au Montage réunit soixante travailleurs qui prirent la décision de se

mettre en grève, de faire le tour du Montage, afin que la direction comprenne bien que ses attaques ne passaient pas. Ils se retrouvèrent de nouveau à deux cents au Ferrage où, en assemblée, ils élirent une nouvelle délégation.

À la réunion de négociation, la direction céda sur quatre sanctions sur cinq, reconnaissant « y être allé trop fort sur le flicage » et payant une toute petite partie des heures de grève. Ce résultat fut jugé insuffisant et la grève se poursuivit dans les deux équipes pour obtenir la levée de la cinquième convocation et la garantie écrite que la direction n'entamerait aucune poursuite pénale, ni aucune sanction disciplinaire contre les grévistes.

Face à cette détermination, une nouvelle négociation eut lieu dans l'après-midi et la direction céda cette fois sur la levée de la cinquième sanction, la garantie sur les poursuites pénales, et même le paiement d'un tiers des heures de grève.

Après discussion entre les grévistes, la reprise du travail fut décidée pour 19 heures. Le sentiment général était la joie d'avoir fait reculer la direction, la fierté d'avoir réussi à se retrouver ensemble, Ferrage, Peinture et Montage, sur les deux équipes, et d'avoir montré ce que peut être la force collective des travailleurs. Cette grève victorieuse constitue un encouragement pour continuer la lutte contre PSA et son plan de licenciements.

Correspondant LO

### • Renault – Douai

# Contre le plan de compétitivité

Renault a entamé des négociations avec les représentants syndicaux. Son but est d'instaurer un système de mobilité entre les différentes usines. Et ce qui a filtré de ces négociations par le biais des syndicats inquiète le personnel.

À Douai, un détachement obligatoire dans le « pôle nord-est » signifierait par exemple faire 180 kilomètres par jour pour l'aller et le retour vers l'usine de Maubeuge. Déjà, plus de 600 travailleurs de l'usine, sur 4 800 inscrits à l'effectif, sont « détachés », certains à Maubeuge, d'autres encore plus loin, à Batilly, près de Metz, à Flins, en région parisienne, et dans d'autres centres. Il s'agit surtout de travailleurs qui l'ont accepté parce qu'ils ont des difficultés financières et espèrent gagner un peu plus avec les indemnités de déplacement. Mais ils se résignent à des sacrifices, comme loger pendant des mois en gîte ou en mobile-home dans des campings pour faire des économies.

La direction de Douai cherche depuis plus d'un mois 450 autres volontaires mais ne

les trouve pas. Alors, quand les syndicats ont appelé ensemble à débrayer une heure au minimum le jeudi 29 novembre pour protester contre les attaques préparées par la direction, les travailleurs ont été nombreux à cesser le travail, à 450 pour l'équipe du matin, et à 600 pour celle de l'après-midi. La plupart ont débrayé quatre heures et ont participé à des défilés dans les ateliers et à des assemblées générales, ce qui n'est pas fréquent à Douai.

À ces assemblées l'inquiétude était perceptible. Comme était perceptible aussi le fait que déjà quelques militants syndicaux de la CFDT étaient prêts à accepter des reculs, en expliquant que le plan de Renault n'était pas acceptable « en l'état », mais le serait s'il y avait par exemple plus de souplesse dans son application.

Eh bien, pour les travailleurs qui ont débrayé, la volonté de Renault de déplacer les gens à sa guise en créant une sorte d'intérim interne et une nouvelle précarité est inacceptable. Renault peut parfaitement répartir le travail entre ses usines sans que ce soient les salariés qui soient forcés de se déplacer.

Correspondant LO

## De plus en plus scandaleux

Lors de la réunion de négociation sur son plan de licenciements, la direction de PSA a continué à vouloir mener en bateau les ouvriers. Sur la question des reclassements externes, elle refuse de donner des informations précises. Elle évoque des entreprises qui

viendraient sur le site, mais pour l'instant personne ne sait ce que sont ces entreprises fantômes. Et la direction ne propose que dix-huit mois de congé reclassement. Autant dire qu'elle veut laisser sur le carreau les ouvriers qui partiraient de PSA.

Le combat est loin d'être

fini pour qu'aucun ouvrier ne se retrouve au chômage. Seule la mobilisation des travailleurs est à même de faire reculer le patron de PSA. Mais dans cette guerre d'usure, les ouvriers viennent de marquer un point en imposant un recul à la direction de l'usine.

### • Alstom – Belfort

# Toujours plus de précarité, et de profits

Sur la chaîne de télévision M6, du 26 au 30 novembre, chaque soir durant deux minutes, l'un des six apprentis d'Alstom-FLO, le secteur ferroviaire, a présenté le métier de soudeur chaudronnier auquel il est en train d'être formé... sauf que la direction ne prévoit même pas l'embauche de ces quelques apprentis !

L'usine a un carnet de commandes rempli ; la moyenne d'âge est de 50 ans, avec des dizaines de départs en préretraite amiante chaque année, mais les embauches nécessaires ne sont toujours pas prévues.

Entre les intérimaires dans les ateliers et les prestataires parmi les techniciens et ingénieurs, 200 précaires travaillent aux côtés des 600 embauchés en CDI, tous soumis aux pressions permanentes pour produire toujours plus et plus vite.

C'est ainsi que, cette année, le bilan du premier semestre révèle un bénéfice net de 403 millions d'euros, encore en hausse de 11 %. Mais Patrick Kron, le PDG du groupe, était en première ligne de ces patrons du CAC 40 pour réclamer un « choc de compétitivité »

au moment de la remise du rapport Gallois. « Les mesures pour la compétitivité dévoilées par le gouvernement vont dans le bon sens. L'idée d'alléger les charges des entreprises liées au travail de 20 milliards me paraît une très bonne décision », a-t-il aussi déclaré à la conférence de presse où il se réjouissait des bons résultats d'Alstom.

Eh oui, les 29 % d'augmentation des dividendes versés aux actionnaires, à Bouygues, ne leur suffisent encore pas !

Correspondant LO

# Contre les suppressions de postes à l'AFPA

**Le 22 novembre a eu lieu à Paris une manifestation nationale des salariés de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle) pour dénoncer le recul des conditions de travail, les suppressions des postes et les réorganisations de services qui se poursuivent depuis plusieurs années.**

L'AFPA offre des formations professionnelles à des dizaines de milliers de salariés en reconversion et de chômeurs, mais elle est de plus en plus soumise à la concurrence d'organismes privés. La direction actuelle ne cesse de supprimer des postes. À l'échelle nationale, 11 000 salariés travaillaient pour l'AFPA en 2009 ; ils ne sont plus que 8 400.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, par exemple, ils ne sont

plus que 700 contre 900 encore il y a dix ans, avec des départs en retraite non remplacés. Les conséquences directes sont la suppression de formations entières, susceptibles d'être reprises par des organismes privés. À Dunkerque, l'AFPA ne fait plus la formation de « techniciens de maintenance industrielle », ni celle de « secrétaire assistante » et la formation aux « installations thermiques et sanitaires » n'est plus accessible aux chômeurs. Les bâtiments appartiennent toujours à l'État mais celui-ci ne donne pas les moyens pour entretenir et rénover les locaux qui se détériorent. Ainsi à Maubeuge, une cantine et un bâtiment d'hébergement des stagiaires ont dû fermer. C'est encore un service public qui est dégradé, au moment même où la crise et le chômage nécessiteraient d'autant plus de formations.



Les budgets sont de plus en plus menacés, surtout depuis que le gouvernement Fillon les a fait dépendre des crédits régionaux plutôt que de l'État. Actuellement, les salariés ne savent pas encore comment l'association sera financée en 2013. Le gouvernement actuel fait peser le doute, dans les négociations avec les syndicats, sur l'existence de l'AFPA en 2013. La direction fait même courir le bruit que les salaires ne seraient pas garantis au-delà du 31 décembre. L'État voudrait réduire le déficit du

budget de l'AFPA à zéro en 2015 et même le rendre excédentaire en 2017, et la solution qu'il envisage est de diminuer les dépenses, c'est-à-dire supprimer des salaires.

La délégation qui a été reçue le 22 novembre à Matignon n'a eu droit qu'à de belles phrases creuses sur la volonté du gouvernement à « ne pas vouloir laisser tomber l'AFPA », mais aucun engagement concret n'a été formulé. Les seules perspectives concrètes, en cas de sauvetage de l'association, ont été annoncées par le nouveau

président de l'AFPA, Yves Barrou : réduction des emplois et réduction des coûts.

Mais pour les travailleurs de l'AFPA, la réussite de la journée du 22 novembre a été un vrai bol d'air frais. On a pu constater que, malgré tous les coups subis, les salariés de l'AFPA, avec le soutien de nombreux stagiaires, ne comptaient pas se laisser faire sans réagir et voulaient que l'AFPA survive et ne pas se retrouver demain à la rue.

Correspondant LO

## • Sita Agora – Noyelles-Godault Grève contre la fermeture

L'usine Sita de Noyelles-Godault est en grève depuis lundi 3 décembre, à la suite de l'annonce récente de la fermeture de cette « casse écologique » et du licenciement de ses 37 ouvriers.

L'entreprise Indra Resource Auto-Pièce, qui recycle des voitures en fin de vie, appartient pour moitié à Renault et pour moitié à GDF-Suez. À elles deux, ces entreprises ont réalisé plus de 40 milliards d'euros de bénéfices depuis dix ans. Le fait d'être riches à milliards n'a pas empêché ces mastodontes du CAC 40 d'empocher neuf millions de subventions publiques, soi-disant pour créer des emplois sur le site de Noyelles-Godault ouvert en 2009.

Aujourd'hui, ces capitalistes montrent leur seule véritable fonction : recycler... l'argent public en profit privé, quitte à pousser trente-sept familles ouvrières vers la misère. Sita prétexte que l'entreprise est en déficit. Mais c'est un mensonge car c'est en payant des loyers exorbitants à la maison-mère, Suez Environnement, que la direction vide les caisses. En même temps qu'elle annonce ces licenciements, Sita vient d'inaugurer

son nouveau siège social qui a coûté plusieurs millions d'euros.

La direction vient maintenant nous parler d'accompagnement des chômeurs et autres « plans de reclassement ». Mais les ouvriers ont de la mémoire.

L'entreprise a été construite sur les vestiges du site de Métaleurop, qui a fermé en 2003. À l'époque, ce sont plus de 800 ouvriers licenciés qui s'étaient vu promettre des reclassements et des suivis. Aujourd'hui, ces ouvriers que l'on rencontre tous les jours, qui sont des amis ou de la famille, restent au chômage.

Depuis le 3 décembre, la grève est suivie par tous les ouvriers de l'entreprise et est revotée chaque jour. Ils sont allés manifester avec les ouvriers d'autres entreprises de la région touchées par les licenciements (Durisoti, MSI, Doux, cheminots de la gare de triage de Somain...) à l'occasion de l'inauguration du Louvre-Lens par Hollande.

Les travailleurs refusent tout licenciement. Comme le dit l'un de nous : « Qu'ils regardent bien leur Rolex, l'heure de la révolte a sonné ».

Correspondant LO

## • Séphora Chantage à l'emploi sur les Champs-Élysées

Séphora, premier groupe de parfumerie en France, s'est payé une page de publicité dans la grande presse. Le titre en était : *L'emploi menacé aux Champs-Élysées*. Il s'agissait en fait de défendre son droit à exploiter ses salariés sept jours sur sept, jusqu'à minuit en semaine et une heure du matin le week-end.

L'intersyndicale du commerce parisien a en effet saisi le tribunal de grande instance de Paris, accusant à juste titre Séphora d'ouvertures nocturnes illégales. Comme tous les capitalistes, les patrons de Séphora n'hésitent pas à mettre les emplois en avant pour justifier leur droit à bafouer le Code du travail. « L'obligation de fermer à 21 heures le Séphora des Champs-Élysées menacerait plus de 45 emplois », déclarent-ils dans leur publicité.

Quand on sait que Séphora appartient au groupe de luxe LVMH, dont les ventes ont augmenté de 22 % et les profits de 370 millions d'euros en un an, il y aurait de quoi rire si l'emploi et les conditions de vie des salariées n'étaient pas en jeu. Les vendeuses des Champs-Élysées mettant sur la paille Bernard Arnault, on

a du mal à y croire !

Pour en rajouter une couche, Séphora affirme que « 90 % des salariés se sont exprimés en faveur de cette organisation et sont volontaires pour travailler dans les conditions actuelles du magasin qui propose des rémunérations attractives. » On peut douter du caractère spontané de cette adhésion au travail de nuit quand on sait que, dans bien des enseignes, l'acceptation de tels horaires est tout simplement une condition d'embauche. Quant aux « rémunérations attractives », l'augmentation des salaires serait sans aucun doute beaucoup plus attirante

que l'obligation de travailler jusqu'à tard dans la nuit pour boucler ses fins de mois. En début d'année, l'augmentation salariale proposée aux salariés se réduisait à 50 centimes de plus pour l'entretien des uniformes !

Le jugement du tribunal doit être rendu jeudi 6 décembre, mais une chose est certaine. Les grands groupes comme LVMH utilisent en permanence le chantage à l'emploi pour faire accepter à leurs salariés la dégradation de leurs conditions de travail et de vie. C'est inacceptable.

Daniel MESCLA

## Mise à pied pour cinq euros !

Une employée du magasin Séphora des Ulis vient d'être sanctionnée de deux jours de mise à pied sans salaire pour avoir tenté de « voler »... une pince à cheveux. La direction estime avoir été bien bonne, puisque la règle de l'entreprise, dans de tels cas, est le licenciement.

La pince en question ne valait même pas cinq euros. L'employée sanctionnée, qui

travaillait là depuis sept ans, avait oublié le matin de se munir d'une pince à cheveux. Le port en étant obligatoire, elle en aurait alors « emprunté » une et oublié de la rendre. Et voilà pourquoi elle a été privée de deux jours de salaire et aurait pu perdre son travail.

On voit comment le groupe du riche Bernard Arnault se soucie de l'emploi.

D.M.

## • ArcelorMittal – Florange (Moselle)

### La colère des sidérurgistes

**Après les déclarations tonitrueuses de Montebourg, qui avait dénoncé les « méthodes inacceptables de Mittal » et brandi la menace d'une nationalisation, l'annonce faite par Jean-Marc Ayrault, le 30 novembre, a fait l'effet d'une douche froide sur les sidérurgistes de Florange.**

Même s'ils n'étaient pas totalement dupes des effets de manche du ministre du Redressement productif, certains s'accrochaient au dernier espoir d'une prise de contrôle par l'État leur permettant d'échapper à une fermeture définitive.

Quand le gouvernement se vante d'avoir obtenu « des engagements sérieux de la part de Mittal », les travailleurs de Florange savent qu'il se paye de mots.

Les 180 millions d'euros

d'investissements promis pour les cinq prochaines années suffiront à peine à assurer la maintenance des installations. Les hauts-fourneaux, eux, sont déjà à l'arrêt total. Les vannes d'eau sont fermées et l'électricité réduite au minimum. Seuls les cowpers – qui sont des installations qui permettent de réchauffer les hauts fourneaux – sont en chauffe avec du gaz de la cokerie. Les infrastructures

sont tellement rouillées que plus personne ne veut monter dans les étages... La « mise sous cocon », en attendant un hypothétique redémarrage dans le cadre de la mise en œuvre du projet Ulcos, fait figure d'une sinistre blague qu'on serine depuis deux ans.

« Il n'y aura pas de plan social à Florange », ose affirmer le gouvernement. Mais les licenciements ont déjà commencé...

chez les intérimaires et les entreprises sous-traitantes telles que Multiserv, Ondéo, Inéo, Éfuba et des dizaines d'autres. Les tâches qui étaient assurées par les travailleurs de ces entreprises sont désormais confiées à des travailleurs d'ArcelorMittal qu'il a fallu recaser, avec l'arrêt d'une partie des installations.

Le projet Ulcos, un projet de captation du CO<sub>2</sub>, attend les décisions de financement de

l'Union européenne. Le gouvernement a déjà annoncé qu'il rajoutera encore des millions aux 150 millions promis par Sarkozy. Mais il ne garantit en rien l'avenir des hauts-fourneaux... si toutefois ce projet voit le jour.

Bref, les croissants apportés par Montebourg au petit matin aux sidérurgistes qui campaient devant Bercy leur sont restés en travers de la gorge.

Mais ils n'ont pas l'intention de baisser les bras : « *Florange a été le cauchemar de Sarkozy, il pourrait bien être celui de Hollande* », a déclaré leur porte-parole, Édouard Martin, face à cette reculade du gouvernement. De nouvelles actions sont prévues. Un rassemblement était en préparation pour mercredi 5 décembre devant les grands bureaux pour interpeller la direction.

Correspondant LO

### Cocoricos et Union nationale

Invité sur TF1 pour s'expliquer samedi 1<sup>er</sup> décembre, Montebourg s'est félicité de la « mobilisation patriotique pour l'acier français ». Il s'est réjoui que la perspective de la nationalisation ait entraîné le soutien d'un ancien ministre de droite comme Thierry Breton, ministre des Finances

de Sarkozy, ex-PDG de France Télécom, ou encore d'Henri Guaino, la plume des discours crasseux de Sarkozy. Et Montebourg en a profité pour vanter à nouveau le *made in France*, oubliant sans doute qu'on n'extrait plus de minerai de fer ou de charbon en France depuis belle lurette.

Aujourd'hui, Montebourg reprend les accents patriotards et nationalistes développés dans les années 1980 par le PCF avec son slogan « *produisons français* ». Mais ce sont ces idées-là, jointes à la démoralisation de voir la gauche mener la même politique que la droite, qui renforcent l'extrême droite.

## • Nationalisation de la sidérurgie en 1982

### Une politique qui n'a pas protégé les travailleurs

Le gouvernement a fait marche arrière dans ses velléités de nationaliser temporairement le site de Florange et Montebourg a dû manger son chapeau. Si les syndicats et les travailleurs peuvent à juste titre se sentir trahis par le gouvernement, la nationalisation n'a jamais été synonyme de maintien de l'emploi.

Et on en sait quelque chose dans la sidérurgie, nationalisée par un gouvernement de gauche comprenant des ministres communistes. Elle a été suivie par une véritable saignée de l'emploi dans les bassins industriels du Nord et de la Lorraine.

En février 1982, le gouvernement Mitterrand-Mauroy acheva la nationalisation de la sidérurgie entamée par la prise de contrôle de l'État en 1978 – sous un gouvernement de droite – d'une industrie qu'on disait en faillite. En fait, cela permit l'effacement des dettes des De Wendel et autres barons de l'acier, qui

allèrent planter ailleurs leurs milliards.

En juin 1982, un plan aciers spéciaux prévoyait la suppression de 12000 emplois, et le début de la fin de l'usine de Pompey près de Nancy.

Deux ans plus tard, le 29 mars 1984, le gouvernement révisait le plan acier et annonçait 21000 suppressions d'emplois et signait l'arrêt de mort des bassins sidérurgiques de Longwy, Denain et de Neuves-Maisons. 30 milliards de francs étaient apportés par l'État pour moderniser les installations.

Ces suppressions massives d'emplois se firent avec le soutien de la direction du PCF, présent au gouvernement. On vit alors Marchais, le secrétaire général du PCF, se rendre à la manifestation des sidérurgistes lorrains à Paris le 13 avril 1984, pour faire oublier que pendant ce temps-là les ministres ne bronchaient pas contre le plan

acier. En mai, les députés du PC votèrent la confiance au gouvernement à l'Assemblée nationale.

La mobilisation des travailleurs, massive mais avec un profond sentiment de trahison, fut étroitement contrôlée par les partis de gauche et les syndicats, qui ne voulaient surtout pas que se rééditent, sous la gauche, les émeutes de Denain et Longwy de 1979, durement réprimées. Mais, contrairement à ce que nous avons écrit par erreur la semaine dernière, il n'y eut pas de répression des manifestations ouvrières en 1984.

Aux européennes de la même année, le FN dépassa pour la première fois les 10%, tandis que le PCF faisait son plus mauvais score à une élection nationale, 11,2%. Ce n'est qu'après cette déroute que le PC quitta le gouvernement, en juillet 1984.

Étienne HOURDIN



## • Intermarché – Bressols (Tarn-et-Garonne)

### Un patron qui n'a pas volé la colère de ses salariés

À la base logistique Intermarché de Bressols, près de Montauban, un salarié, chauffeur de nuit, a été licencié pour faute grave, après trente ans d'ancienneté dans l'entreprise : après sa tournée de livraison, à quatre heures du matin, fatigué, il a osé grignoter deux biscuits destinés à la poubelle. Et pour la direction, ça, c'est

du vol!

Les salariés se sont aussitôt mis en grève pour leur camarade et ont bloqué le site. Si cela n'a pas suffi à faire revenir la direction sur le licenciement, elle a dû tout de même concéder une indemnité de 20000 euros, alors qu'elle pensait s'en sortir gratis.

Il faut tout le cynisme de

ces grands groupes de la distribution, qui font des profits gigantesques sur la peau de leurs salariés, pour oser accuser ce travailleur de vol. C'est le monde à l'envers.

Mais la direction sait aussi maintenant que ses mauvais coups peuvent provoquer la colère collective des salariés.

Correspondant LO

### À propos de l'amiante

À propos de l'article concernant l'amiante à l'usine Amisol de Clermont Ferrand (LO n° 2313 du 30 novembre 2012), un lecteur nous rappelle que, contrairement à ce qui est écrit, l'asbestose n'est pas « un cancer dû à l'accumulation de fibres d'amiante dans les poumons » mais une

fibrose pulmonaire figurant au tableau 30 des maladies professionnelles. Mais elle peut également entraîner des conséquences mortelles (en cas d'insuffisance respiratoire sévère), tout comme par ailleurs les cancers dus à l'amiante, comme le mésothéliome.

Dont acte...

## • Cofpa-Albany Saint-Junien

### 201 travailleurs menacés de licenciement

Lors d'un comité central d'entreprise tenu en Suisse mercredi 21 novembre, la direction d'Albany International a annoncé la suppression de 126 emplois sur 227 à Sélestat, et de 75 sur 127 à Saint-Junien en Haute-Vienne.

Les travailleurs de Saint-Junien, auxquels la direction parlait de « rapprocher des marchés » les 30 à 40 % de production à destination de l'Asie et de l'Amérique du Nord, s'attendaient bien sûr à un mauvais coup. Ils avaient manifesté le 10 novembre avec le soutien de la population de la ville. Mais l'annonce brutale de la suppression de plus de la moitié de l'effectif a été durement ressentie.

Albany, dont le siège est situé à Rochester dans le New Hampshire, aux États-Unis, emploie quelque 4 300 personnes sur ses sites répartis dans onze pays. Le groupe est leader dans le domaine des composites tissés, des textiles pour habillage de machines industrielles et tissus techniques pour l'industrie du papier.

Les usines de Saint-Junien et de Sélestat sont toutes les deux rentables mais, anticipant un ralentissement d'activité dans l'industrie du papier, le groupe Albany a décidé de restructurer et de s'orienter vers la production pour l'aéronautique. Aux

201 travailleurs menacés au total, la direction a le culot de proposer 60 reclassements dans l'usine qu'elle compte ouvrir à Commercy, dans la Meuse, en partenariat avec le groupe Safran, et pour laquelle Albany espère obtenir des aides importantes des collectivités locales, comme cela avait été le cas à Saint-Junien.

Comment les travailleuses et travailleurs de Saint-Junien, qui ont compagnes et compagnons, enfants, famille, maison dans la ville ou dans ses environs, pourraient-ils partir dans la Meuse ?

Au printemps dernier, pendant la campagne électorale, alors que la fermeture de l'entreprise de Saint-Junien était programmée, Montebourg était venu jouer les matamores devant les portes de l'usine et avait promis qu'un gouvernement socialiste ne laisserait pas faire Albany ! Aujourd'hui, il est beaucoup plus discret. Les travailleurs de Saint-Junien et de Sélestat l'ayant interpellé à plusieurs reprises, il a pour l'instant promis une « table ronde » avec la direction d'Albany et les syndicats pour le 18 décembre.

Les licenciements sont programmés pour 2014. D'ici là, pour empêcher Albany de licencier, les travailleurs devront compter sur leur lutte collective et la solidarité de toute la population.

**Correspondant LO**

## • La Poste – PIC Rennes Armorique

### Une grève d'avertissement

Depuis l'ouverture de la Plate-forme industrielle du courrier (PIC) de Rennes Armorique, les postiers étaient nombreux à penser que les effectifs étaient insuffisants pour faire le travail de tri de trois départements, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-d'Armor et le Morbihan. C'était d'autant plus évident que la direction avait décidé depuis deux mois de détourner du courrier de Rennes jusqu'en région parisienne afin de le sous-traiter. Et c'est ainsi qu'un courrier posté à Rennes pouvait mettre quinze jours à être distribué... à Rennes !

Pour remédier à cette situation, les responsables de la PIC ont décidé de recruter trente-quatre intérimaires et CDD, reconnaissant à leur façon le manque d'emplois à la PIC. Suite à un préavis syndical, une majorité s'est prononcée pour la grève, afin de leur mettre les points sur les « i ». Dès le 27 novembre au soir, des piquets de grève (avec plus de 90 % de grévistes) s'organisaient à l'entrée du site, avec restauration et feu de palettes.

Le lendemain, la grève était

aussi massive sur l'ensemble des équipes de jour. De son côté, l'équipe de nuit reconduisait la grève à une grande majorité le soir même, puis le jeudi 29 novembre. La direction refusait de rencontrer l'ensemble des grévistes mais ceux-ci ont décidé en assemblée générale d'élire une délégation de dix personnes. La direction, malgré beaucoup de réticence, a dû accepter de la rencontrer le vendredi 30 novembre.

Lors de cette réunion, elle

s'est refusée à transformer les trente-quatre emplois précaires en emplois titulaires, mais s'est engagée à remplacer chaque départ à la retraite. Le soir même, les grévistes se sont promis de surveiller l'application de cette promesse car, depuis des années, nombre de départs ne sont pas remplacés à La Poste. De plus, la direction a concédé un quart d'heure de pause en plus dans une équipe du matin. Elle s'est aussi engagée à revoir l'organisation du travail de nuit. Certaines semaines comportent cinq nuits travaillées sur six, ce qui est vraiment ressenti comme un abus par tous.

Les postiers ont donc repris le travail le vendredi 30 novembre, avec le sentiment d'avoir donné un sérieux avertissement à la direction.

**Correspondant LO**

## • Hôpital de Château-Thierry (Aisne)

### Économies aux dépens de la population

À l'hôpital de Château-Thierry, un projet prévoit à partir de 2014 de supprimer la néonatalogie, l'unité de soins intensifs de cardiologie, de limiter l'activité de la réanimation et de réduire la capacité d'accueil de la maternité. Si cela se met en place, l'hôpital de Château-Thierry, où travaillent près de 800 personnes, verra son activité amputée de 40 %.

Pour la population de la communauté de communes de la région de Château-Thierry, il n'y aura pas d'autre solution que d'aller se faire soigner, faute de place, à Soissons (45 km), Laon (75 km) ou Amiens (150 km).

Sur l'ensemble des 52 communes concernées, un fort

sentiment d'écoeurement s'est répandu parce que cet hôpital, qui s'est modernisé complètement dans les dix dernières années, est véritablement utile. Une première manifestation, le 21 novembre, a rassemblé un cortège important, dont les slogans dénonçaient ces économies de fonctionnement qui se traduiraient par une dégradation de la prise en charge des soins.

Dimanche 25 novembre, une consultation a eu lieu dans chaque mairie des 52 communes. Le résultat a été sans appel. Sur 15 363 votants, 98,65 % ont dit non à ce projet. Des personnes habitant en dehors de cette communauté de communes mais utilisant cet hôpital se sont aussi déplacées pour exprimer leur opposition.

Lundi 26 novembre, des élus et des représentants syndicaux de l'hôpital ont envahi le bureau du directeur. Au terme d'une journée ponctuée de nombreux échanges téléphoniques avec l'Agence régionale de santé, le sous-préfet et des secrétaires du ministère de la Santé, une rencontre a été décidée à Amiens pour le vendredi 30 novembre. Celle-ci n'a en rien entamé la volonté de l'Agence régionale de santé de faire des économies sur la santé de toute une population.

L'idée qu'une mobilisation encore plus importante des personnels et usagers de santé sera seule en mesure de faire reculer ce projet fait son chemin et de nouvelles étapes sont prévues.

**Correspondant LO**

## • Hôpital de la Croix-Rousse (Hospices Civils de Lyon)

### Le suicide d'une technicienne de laboratoire

Une technicienne de laboratoire de 44 ans, mère de deux adolescents, s'est suicidée lundi 26 novembre en se jetant d'une fenêtre du cinquième étage du bâtiment de biologie de l'hôpital de la Croix-Rousse. Toute la semaine, cela a été l'effroi et la consternation parmi ses quatre collègues, et parmi l'ensemble du personnel des laboratoires.

Le petit laboratoire où elle travaillait depuis vingt-deux ans était sur la sellette depuis cinq ans, avec régulièrement des rumeurs de fermeture. Car depuis des années, pour

éponger l'énorme dette qu'ils ont contractée, les Hospices civils de Lyon ferment des services ou les restructurent, en supprimant au passage des centaines de postes.

C'est en novembre que la direction de la Biologie a brutalement annoncé la fermeture de ce laboratoire pour le 15 décembre. À trois semaines de la date fatidique, les techniciennes ne savaient encore pas ce qu'elles allaient devenir, ayant la conviction que le plan d'accompagnement social et la fiche de vœux qu'elles avaient

remplie ne servaient qu'à les berner et à les tromper. Cette technicienne n'a pas supporté cette situation.

Afin d'exprimer leur tristesse, mais également leur colère, plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées jeudi 29 à l'appel des syndicats CGT et Sud. Le même jour, un CHSCT extraordinaire a voté à l'unanimité un moratoire sur l'ensemble du plan de restructuration des laboratoires et la reconnaissance du suicide en accident du travail. Car les témoignages de ses collègues,

du chef de service et du médecin du travail mettaient tous en évidence une responsabilité

importante de l'hôpital pour expliquer ce suicide.

**Correspondant LO**



## • AXA France

# Actionnaires choyés, salariés maltraités

**AXA, deuxième groupe d'assurances européen, devrait recevoir sa part des 20 milliards de crédit d'impôt promis dans le plan gouvernemental. Cela représenterait 20 millions d'euros au titre du « pacte de compétitivité ». AXA est-il une entreprise du CAC 40 dans le besoin ? Que non : les bénéficiaires, rien que pour le premier semestre 2012, sont de 2,58 milliards d'euros.**

Le discours d'AXA est le même que celui de nombre de grandes entreprises : la compétitivité et les coûts. Et dans le même temps les gros actionnaires continuent à être grassement rémunérés. Les salariés ne cessent d'entendre qu'ils « coûtent ». Comme le PDG Henri de Castries le dit dans la presse, « *il n'y a pas de capitalisme sans capitalistes* »... et sans travailleurs non plus, car ce sont eux qui font tout tourner et c'est grâce à eux, et aux clients bien sûr, qu'AXA réalise ses profits. Et les salariés d'AXA n'ont pas plus de raisons de payer la crise du capitalisme que les autres travailleurs.

### À l'heure des réductions d'effectifs

Côté emploi, AXA France comptait près de 22 000 salariés en 1998 et en 2012 ce chiffre est tombé aux environs de 15 000. Et pour les trois années à venir on parle d'un remplacement pour trois départs, et encore.

La direction d'AXA et son PDG se vantent, dans la presse, de recruter environ 2 000 salariés par an, après avoir réduit massivement les emplois commerciaux dans les années 2000. Mais qu'en est-il ? Il s'agit pour l'essentiel de salariés commerciaux qui doivent placer des contrats. Leur salaire fixe est équivalent au smic, auquel s'ajoutent des commissions. Très rapidement, à cause des conditions de travail et des difficultés à atteindre les objectifs de production qui leur sont fixés, près de la moitié quittent AXA.

Du côté des salariés administratifs, depuis des

années la direction supprime des postes de travail et donc des emplois, en ne remplaçant pas les départs en retraite. Les conditions de travail se sont dégradées, à cause du manque d'effectifs et des pressions croissantes pour augmenter la productivité. Elle accroît l'industrialisation des tâches : par exemple l'organisation du travail en plate-forme téléphonique. La direction met en place des « numéros verts », des formations à la prévention du stress et pour apprendre à le gérer, mais elle se refuse à remplacer tous les départs et cela génère précisément du stress.

Plusieurs centaines de jeunes en alternance sont recrutés. Mais bien peu, trop peu, sont embauchés en CDI à l'obtention de leur diplôme.

### Mobilité permanente

À ceci s'ajoute la réduction des mètres carrés dans les services au fur et à mesure des réorganisations, des déménagements, des fermetures de site. En Île-de-France, les temps de transport sont rallongés et de nombreux salariés d'AXA doivent se tasser dans des RER surchargés. Mais aussi en province : ainsi les salariés de Montauban ont été mutés à Toulouse.

Pour économiser encore plus sur les salaires, la direction transfère des activités en dehors d'AXA, pour faire effectuer la même activité à des salariés qu'elle sous-payé, que ce soit en France, au Maroc ou en Inde.

### Salaires à la traîne

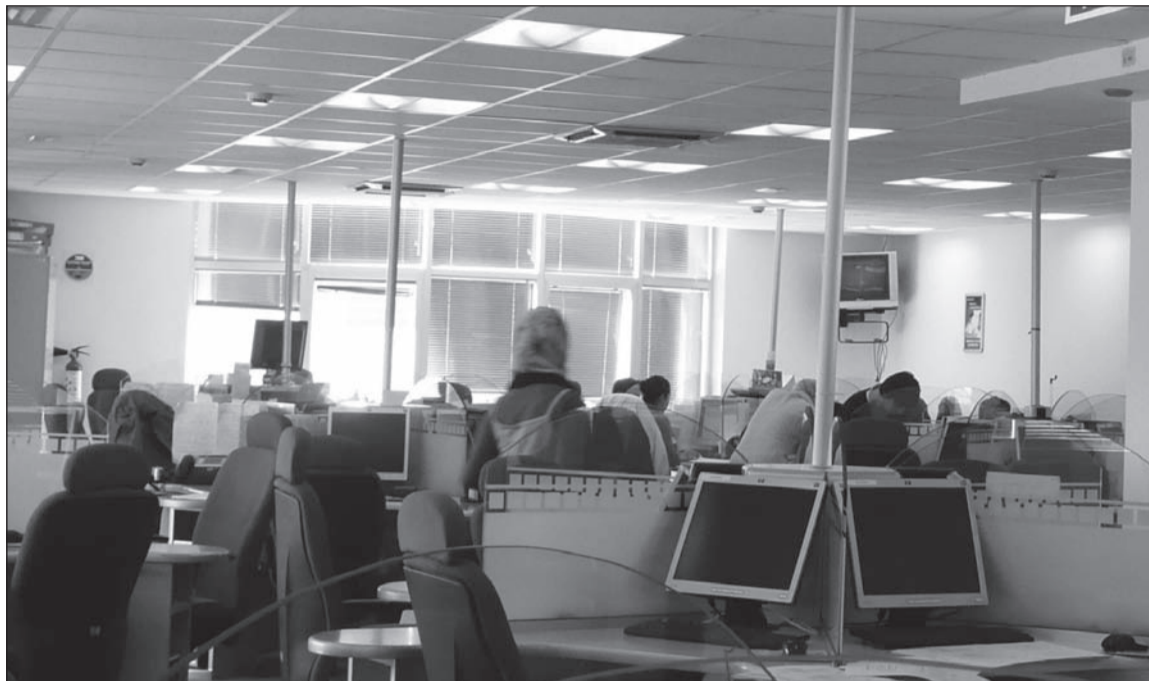
Côté salaires, la direction, s'appuyant sur un accord

signé pour trois ans par certains syndicats, verse une augmentation générale de 1 % en gros par an. Loin des 10 % à 15 % d'augmentation des dividendes qu'elle garantit

pour 2012 aux actionnaires. Quant au « partage des profits », c'est une prime de... 100 euros brut qu'elle a versée en 2011, et 200 euros en 2012, mais incluse dans

l'intéressement cette fois-ci ! Alors tout ceci est loin du compte : les salaires doivent être augmentés sérieusement et suivre la hausse des prix !

Correspondant LO



## • AXA Rabat – Maroc Égalité des droits !

**AXA depuis quelques années a créé une succursale à Rabat au Maroc, où environ 1 600 personnes travaillent pour AXA France, Direct Assurance et AXA Assistance. La direction prévoit d'augmenter encore les recrutements d'ici 2015.**

Cesontprincipalementdes plates-formes téléphoniques, qui traitent entre autres des accidents auto ou habitation, des remboursements de frais de santé, de l'assurance vie, etc. Au fur et à mesure que le personnel des services similaires en France part à la retraite, la direction recrute à Rabat du personnel qualifié bien moins payé, avec des contrats de huit heures de

travail par jour, cinq jours par semaine, et de 6 h 30 le samedi, pour une semaine donc de 46 h 30. Le salaire d'embauche d'un conseiller en règlement est de 4 000 à 6 000 dirhams, soit 360 à 540 euros.

Les services en France travaillent de manière mutualisée avec Rabat. Par exemple, lorsqu'un client appelle AXA pour déclarer un dégât des eaux dont il a été victime, il lui est répondu indifféremment de Paris, Marseille ou Rabat.

Nombre d'employés parisiens d'AXA ont été scandalisés d'apprendre que la direction a refusé à leurs collègues marocains des congés pour la fête de l'Aïd-el-Kébir, très suivie au

Maroc. La direction a même décidé, pour dissuader les salariés de s'absenter ce jour-là, de pratiquer une retenue sur salaire de 500 dirhams – environ 46 euros, 10 % du salaire ! Or, lorsqu'AXA France est fermé pour cause de pont et de fête, les appels sont alors traités par les employés d'AXA Rabat. De même, quand la direction organise une réunion du personnel à Paris, les appels sont dirigés sur Rabat. Ce qui peut être fait dans un sens ne pourrait donc pas l'être dans l'autre ? De Paris ou de Rabat, ceux qui travaillent pour la même entreprise devraient avoir les congés qu'ils souhaitent sans encourir d'amendes sur le salaire.

Correspondant LO

## • Direct Assurance – Nanterre (Hauts-de-Seine)

# Pour les profits, ils assurent

Comme tous les patrons, ceux de Direct Assurance, une filiale d'AXA spécialisée dans l'assurance prétendue low cost, sont toujours à l'affût pour augmenter leurs profits. Ils utilisent pour cela tout l'arsenal habituel : blocage des salaires, augmentation de la charge de travail, sous-effectif permanent.

L'un de leurs projets en cours,

qu'ils appellent Colibri, consiste à transférer le plus possible d'assurés vers le site Internet, afin de réduire le nombre de salariés en plate-forme téléphonique. Ces plateaux ont pourtant déjà bien diminué depuis dix ans, avec plus d'une centaine de salariés en moins sur le site de Nanterre en région parisienne.

En parallèle, la mise en

concurrence des salariés se développe, appuyée par le transfert d'activités, aujourd'hui vers une filiale d'AXA à l'île Maurice, AXA Assistance, et depuis 2004 vers la succursale de Rabat au Maroc.

Pour ceux qui restent, la pression est permanente, avec des primes sur objectifs individuels ou collectifs, sur les temps

de réponse au téléphone ou sur les temps de pause. Et, comme la hausse des salaires ne suit même pas l'inflation officielle et que les objectifs pour avoir les primes sont de plus en plus durs à atteindre, le pouvoir d'achat est en baisse.

La pression se traduit aussi par des réorganisations permanentes. Dans certains services,

des collègues ont bougé six fois de bureau en moins d'un an, d'autres ont changé trois fois de chef, parfois sans regret il est vrai.

Si le mécontentement ne s'exprime pas encore par de la colère, il s'accumule, et les travailleurs de Direct Assurance doivent se préparer à riposter.

Correspondant LO

## • Régularisation des sans-papiers

# Valls s'aligne sur Sarkozy

**Le 28 novembre, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls a rendu publique une circulaire sur la régularisation des sans-papiers. Si, d'un côté, certains assouplissements ont été réalisés par rapport à la situation actuelle, de l'autre, plusieurs conditions d'obtention d'un titre de séjour ont été durcies.**

« Il n'y aura pas de grand soir », a prévenu le ministre, reprenant en cela un des points du programme de Hollande, dans lequel le président annonçait qu'il ne procéderait pas à des régularisations massives de travailleurs sans papiers, comme cela avait été le cas en 1981 et 1997 quand le Parti socialiste était revenu au pouvoir.

Cette circulaire dit vouloir surtout unifier les exigences sur le territoire national et limiter les interprétations différentes selon les préfetures. Dans les faits, elle est dans la droite ligne de la politique menée par le gouvernement précédent, ce que reconnaît Manuel Valls qui insiste sur le fait qu'elle « n'a pas vocation à augmenter le nombre de régularisations », d'environ 30 000 par an. Elle risque même de les restreindre puisque, pour les familles, la circulaire exige cinq ans de présence en France en ayant au moins un enfant scolarisé depuis trois ans, alors qu'en 2006, quand il était ministre de l'Intérieur, Sarkozy avait fixé un seuil de deux ans de présence et un an de scolarisation.

Les quelques assouplissements concernent le

regroupement familial, où dix-huit mois de vie commune seront demandés contre cinq ans auparavant, et les jeunes de 18 ans pourront obtenir un titre de séjour, mais à condition d'avoir suivi pendant deux ans une scolarité « assidue et sérieuse » et d'être arrivés en France avant l'âge de 16 ans, ce qui exclut nombre de lycéens. Les travailleurs célibataires ne seront plus obligés d'avoir été employés douze mois chez le même patron, et les emplois en intérim ou à domicile seront reconnus. Mais la grosse difficulté réside toujours dans l'obtention d'une preuve d'emploi puisqu'ils ont presque toujours travaillé au noir, sans bulletin de salaire. Il faudra que leurs employeurs déclarent qu'ils les ont bien embauchés pendant la durée exigée, variable selon le temps passé en France. Or, les em-

ployeurs devront alors subir un redressement fiscal et il n'est pas sûr qu'ils soient d'accord pour fournir le certificat de travail exigé.

Les promesses sur le droit de vote des immigrés ont été enterrées, de même que les récépissés pour éviter les contrôles au faciès. La traque des Roms ainsi que les reconduites à la frontière d'immigrés en situation irrégulière se poursuivent. Avec cette circulaire, Valls certifie que, décidément, il ne veut rien changer avec la politique menée sous Sarkozy.

Marianne LAMIRAL



## • Louvre-Lens

# Un musée dans l'ex-bassin minier

Le musée du Louvre de Lens a été inauguré mardi 4 décembre ; Hollande a fait le déplacement. Beaucoup d'officiels étaient présents. Mais il y avait aussi beaucoup de monde des environs de Lens, des fêtes étaient prévues, des animations, des promenades culturelles étaient au programme. L'accès au musée était gratuit jusqu'à minuit et beaucoup de monde en a profité. La date officielle de l'ouverture au public est fixée au 12 décembre.

Les initiatives culturelles, pédagogiques qui ont précédé l'ouverture du musée ont été un succès auprès de la population ouvrière. Les conférences de l'école du Louvre ont été bien suivies, les présentations publiques animées, les réunions de quartiers ont regroupé du monde. Les projets

pédagogiques autour du Louvre, des œuvres, les visites du Louvre à Paris se sont multipliés pour les élèves, avec de nombreuses animations artistiques. Depuis 2004, les élèves des CM2 de toutes les écoles de Lens ont visité le Louvre à Paris.

Le Louvre-Lens est implanté sur un ancien carreau de fosse, au cœur d'une cité minière, dans l'ex-bassin minier touché fortement par le chômage et la misère qui l'accompagne. Des travailleurs d'entreprises menacées par des licenciements, comme ceux de Durisotti à Sallaumines ou ceux d'Indra recycling de Noyelles-Godault, ont d'ailleurs profité de l'afflux des médias pour faire entendre leurs

revendications.

L'initiative culturelle du « Louvre-Lens » a eu un succès incontestable dans les milieux populaires. Mais il n'est pas question d'oublier que dans l'ancienne région minière, la population attend des emplois et, bien sûr, des emplois pérennes car, pour le moment, ceux qui travaillent n'ont souvent que des emplois précaires !

Correspondant LO



## • Transition énergétique

# Un an de bavardages

Les débats sur la transition énergétique se sont ouverts fin novembre et ils ne sont pas près de s'achever. D'abord, nul ne sait exactement ce qu'est la « transition énergétique » : après tout, quelle que soit la période, on est toujours d'une façon ou d'une autre en transition entre ce qu'il y avait avant et ce qu'il y aura après !

En tout cas la conférence est prévue pour durer au moins six mois, avec un « parlement » de 112 membres, répartis en sept collèges, chargés de discuter de tout, et qui plus est dans chaque région. En outre, un comité d'une quinzaine de citoyens ordinaires est aussi prévu, afin de vérifier que les recommandations finales soient compréhensibles par tout le monde.

Et à la fin des fins une loi est annoncée pour septembre de l'année prochaine.

On est donc parti pour près d'un an de parlotte.

Mais le gros problème n'est pas celui de la durée, c'est celui du contenu. Le gouvernement, représenté en l'occurrence par la ministre de l'Écologie Delphine Batho, devra tenter de concilier les partisans du nucléaire et ceux des éoliennes, les partisans du gaz de schiste et leurs adversaires, les partisans de l'isolation thermique (tout le monde en principe) et les nécessités de faire des économies.

Il est vrai que le Parti socialiste a déjà montré qu'il peut être aussi rigide qu'une anguille, ce qui pourrait être utile pour proposer des compromis boiteux dans une telle conférence. Après quoi, quelles que soient les solutions trouvées, il restera à trouver la transition pour faire payer plus cher les consommateurs d'énergie.

André VICTOR

## • Réacteur nucléaire EPR

# Deux milliards de plus et un nouveau retard

La centrale nucléaire EPR en construction à Flamanville, dans la Manche, n'en finit pas de connaître des déboires : surcoûts continus, malfaçons, retards à répétition, etc. Et maintenant on vient d'annoncer que ce gouffre financier va encore s'alourdir de deux milliards d'euros supplémentaires et d'un retard qui s'ajoutera aux précédents.

On est passé d'un projet censé coûter au départ 3,3 milliards d'euros à 8,5 milliards actuellement (à supposer que ce soit fini) et qui devait être réalisé en quatre ans alors qu'il en demandera huit... si ce n'est pas plus. Bref, pour le moment, il s'agit d'un énorme fiasco.

Ce serait la faute à pas de chance, prétendent certains qui disent qu'il s'agit d'un projet nouveau et que, dans ce domaine, ce genre de dépassements se produit.

Sans doute, mais ce qui n'est pas dit c'est qu'en se lançant dans la construction de l'EPR, dans les années 2000-2006, Areva, puis EDF n'étaient absolument pas prêts. Si certains ingénieurs et techniciens, au CEA notamment, travaillaient à préparer des réacteurs nucléaires du futur, quasiment rien ne se faisait à Areva et

à EDF. Quand la direction a annoncé qu'on allait soudain construire l'EPR, les plans n'étaient pas préparés. Peu importe, répondit la direction, il y avait une nécessité commerciale impérative de construire un premier EPR. Celui-ci servirait de vitrine et permettrait ensuite d'en vendre d'autres partout dans le monde. Prêts ou pas prêts, il fallait donc y aller quand même !

Le résultat, on le voit maintenant : les constructeurs de l'EPR découvrent les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent et doivent constamment rajouter de nouveaux délais et de nouvelles dépenses. Et l'EPR de Flamanville comme celui en construction en Finlande sont toujours en souffrance. Quant à vendre des EPR dans le monde entier, si pour le moment la Chine a bien passé commande de deux unités, pour le reste ça s'arrête là.

Areva et EDF, qui ont voulu improviser en jouant avec la sécurité, se sont tiré une balle dans le pied. Et en définitive ce sera aux consommateurs de payer la dépense supplémentaire et la gabegie des directions.

André VICTOR